

fabriqué en France

DIM' NET

**DÉTERGENT
ALCALIN
INDUSTRIEL
PUISSANT**



**Spécialement adapté au nettoyage des sols à l'autolaveuse.
Destiné à éliminer les salissures organiques et minérales notamment les huiles et graisses.
Il est peu moussant et s'utilise sur toutes surfaces lavables.
Peut s'utiliser en industries alimentaires.**

Mode d'emploi

Auto laveuse : dilution de 1 à 3 %.

Lavage manuel : dilution de 3 à 5 %.

Appliquer la solution sur la surface à nettoyer, laisser agir quelques minutes.

Brosser éventuellement puis rincer à l'eau claire.

Dans le cas de sols fortement encrassés, augmenter le dosage (5 à 10%).

Conditionnements

Carton de 4 bidons de 5L.

Données techniques

Aspect : liquide limpide ambré

pH : > 12,5

Densité : 1,07 - 1,09

Précautions

Usage professionnel uniquement.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1B.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1.

**Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

27-09-2024

Ind. 1 ■

